

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011763	Date d'inspection Le 07 janvier 2025
Nom de l'établissement Club Des Amis Halte Scolaire		Numéro de téléphone (506) 547-0085
Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	07 janv. 2025	07 janv. 2025
Commentaires : Le dossier d'un employé n'était pas sur les lieux. La vérification du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables a été présentée et ajoutée au dossier lors de la visite. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	07 janv. 2025	07 janv. 2025
Commentaires : Le dossier d'un employé n'était sur les lieux. Une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social a été présentée et ajoutée au dossier lors de la visite. La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	07 janv. 2025	07 janv. 2025
Commentaires : 2 bouteilles d'acétaminophène se trouvaient sur une étagère hors de la portée des enfants dans le bureau. Elles ont été ramassées sous clé sur demande. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Une visite à la garderie afin de compléter une inspection de renouvellement. Le ratio personnel-enfant fut respecté lors de la visite. Le parc extérieur ainsi que la surface de protection seront inspectés au printemps lorsque la neige aura fondu. Lors de la visite, j'ai observé les enfants préscolaires aller à l'extérieur, prendre le dîner et la sieste. La garderie éducative répond aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.

original signé par
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Le 07 janvier 2025

Date

original signé par
Incapable d'obtenir la signature de l'exploitant

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 janvier 2025

Date